



Résiliation d'un contrat d'enseignement

Par **alicesarah**, le **14/01/2017** à **13:04**

bonjours

je me suis inscrite le 13/04/2016 pour suivre des cours par correspondance chez cours minerve.

3 mois après j'ai perdu mon emploi donc je ne peut plus les payer.

malheureusement au mois d'aout ma santé aussi c'est dégrader on ma dit que j'avais une maladie dégénérative.. avec dautre soucis .

Mais ils me demande de quand meme payer les 30000 euros alors que je leurs est envoyer ma rupture de contrat conventionnelle et le courrier du médecin qui expliquer que je ne pouvais plus suivre cette formation .

je me sens piéger ..

merci de vos reponses